

obeler  
fenneng:beetebuerg:  
hunchereng  
näerzeng

eis gemeng

# : SCHOULBUET

## 2021 | 2022



BETTEMBOURG.LU

FR

# Sommaire

## ÉCOLES

Reebou-Schoul  
Reebou-Pavillon  
Schoul am Duerf  
Spillschoul am Park  
Sonneschoul  
Sonnepavillon

## PARTENAIRES SCOLAIRES

Direction de région  
Instituteur pour le développement  
de l'établissement scolaire (I-DS)  
Représentants des parents  
Service scolaire  
Institutrice spécialisée en compétences numériques (I-CN)  
Commission scolaire  
Collaboration avec les parents  
Le plan de développement de l'établissement scolaire (PDS)  
Médecine scolaire  
Centre pour le développement moteur (CDM)

## ÉDUCATION PRÉCOCE

Les objectifs de l'éducation précoce  
Les modalités de l'éducation précoce  
Les heures de classe  
Service d'accueil de l'éducation précoce  
Service d'éducation et d'accueil précoce  
à Noertzange et à Bettembourg  
Les classes

## CYCLE 1

Les heures de classe  
Cours de langue luxembourgeoise pour le cycle 1  
Les surnuméraires  
Les titulaires des classes

## CYCLES 2-4

Les heures de classe  
Les classes  
Les surnuméraires

## CENTRE D'APPRENTISSAGE ET D'ACCUEIL

Le centre d'apprentissage  
Les titulaires et éducatrices du centre d'apprentissage  
Accueil

## 4 INFORMATIONS GÉNÉRALES

4 Vacances et congés scolaires 29  
4 Éducation physique 30  
6 Sécurité à l'école 32  
6 Surveillance des élèves 33  
8 Bibliothèque scolaire 34  
8 Technologies de la communication et de l'information 35

## 10 TRANSPORT SCOLAIRE

11 Ramassage scolaire 37  
Pedibus pour les enfants de Huncherange 38  
11 Horaires et arrêts du bus scolaire pour le cycle 1 38  
11 Horaires et arrêts du bus scolaire pour les cycles 2-4 39

## AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

11 Service d'éducation et d'accueil 40  
13 Service d'éducation et d'accueil 41  
13 Activités de vacances 42  
13 Medien Akademie 42  
14 L'atelier de créativité 43  
15 LASEP Beetebuerg 43  
Associations offrant des activités pour les enfants 44

## 16 L'ÉCOLE DES PARENTS EN PÉRIODE DE CONFINEMENT

17 46  
18  
18 ADRESSES & NUMÉROS DE TÉLÉPHONE 47

## 18 AGENDA

18 49

## 20

21  
21  
21  
21

## 22

23  
25  
25

## 26

27  
27  
27



## IMPRESSUM

© Administration communale de Bettembourg / 2021  
Coordination: Service scolaire  
Conception et réalisation: binsfeld  
Images: iStock, Sophie Margue, Christof Weber,  
Personnel enseignant et éducatif de Bettembourg  
Impression: Imprimerie Exe



## Chers parents



La crise du Covid l'a bien prouvé: les enfants vivent l'école non seulement comme lieu d'apprentissage, mais également comme espace de rencontre, d'intégration, de soutien, de vivre ensemble et de créativité. La pandémie a par ailleurs montré qu'en cas de fermeture d'école, tant les enfants et leurs parents que les enseignants sont soumis à une pression incomparable.

C'est pourquoi il s'avérait plus fructueux de garder les écoles et services d'accueil ouverts le plus possible, afin de soulager ainsi les parents et d'assurer aux enfants le droit à l'enseignement et aux contacts sociaux dans le milieu scolaire. Néanmoins, certaines mesures sanitaires s'imposaient et alourdissaient nécessairement la vie scolaire. Votre compréhension et votre collaboration méritent dans ce contexte un grand merci!

Une nouvelle année scolaire s'annonce dès à présent. Les informations relatives à l'organisation des classes, aux enseignants, à la sécurité et aux différents organes scolaires se trouvent dans la présente brochure. En cas de questions supplémentaires, vous pourrez contacter le service scolaire communal tout au long de l'année.

Quant à la modernisation et à l'extension des infrastructures scolaires et d'accueil, le collège échevinal fait honneur à ses engagements. Ainsi, il va saisir le conseil communal en octobre de l'année en cours avec les plans détaillés du nouveau bâtiment scolaire prévu au site du Krakelshaff. En parallèle, de nouvelles infrastructures pour la localité de Noertzange et le centre de Bettembourg seront dorénavant initiées afin de créer des conditions optimales pour favoriser un apprentissage global, renforcer la collaboration entre l'école et les services d'accueil et épargner aux élèves des trajets superflus.

Au nom du collège échevinal, j'aimerais, pour finir, souhaiter à tous les élèves de notre commune une nouvelle année scolaire en bonne santé, pleine de satisfaction et de succès.

**Josée Lorsché**  
Échevine déléguée à la politique scolaire



## Reebou-Schoul

43, rue Marie-Thérèse  
L-3257 BETTEMBOURG  
T. 51 80 80-4100  
[www.reebouschoul.lu](http://www.reebouschoul.lu)

## Reebou-Pavillon

29A, rue Fernand Mertens  
L-3258 BETTEMBOURG  
T. 51 80 80-4700



## Le comité d'école

### PRÉSIDENTE

Claude WARINGO, T. 621 549 673,  
[claudewarigo@education.lu](mailto:claudewarigo@education.lu)

### MEMBRES (de gauche à droite)

Ilva CASCIOLA  
 Franca MEZZAPESA  
 Christine RIPP  
 Laurence MOLITOR  
 Cliff BINGEN  
 Isabelle BIVER  
 Claude WARINGO  
 Jil SCHEUER  
 Yann SCHOLTES

### COORDINATEURS (de gauche à droite)

Sandy HUT, cycle 1  
 France MEZZAPESA, cycle 1  
 Christine RIPP, cycle 4  
 Noël BACHE, cycle 4  
 Astrid MOOS, cycle 2  
 Sandy REULAND, cycle 3  
 Svenja MANCINELLI, cycle 2





## Schoul am Duerf

15, rue de l'École  
L-3233 BETTEMBOURG  
T. 51 80 80-3500  
[www.schoulamduerf.lu](http://www.schoulamduerf.lu)



## Spillschoul am Park

15, rue Vieille  
L-3284 BETTEMBOURG  
T. 51 80 80-3300



## Le comité d'école

### PRÉSIDENTE

Martine BACKES, T. 621 549 672,  
martine.backes@education.lu

### MEMBRES (de gauche à droite)

Sacha WEIBEL  
Nadine WELSCH  
Chris BELARDI  
Françoise STOOS  
Martine BACKES  
Caroline LIES  
Steve COCARD  
Alexandra ANEN  
Raoul PETIT

### COORDINATEURS (de gauche à droite)

Pia MOOTZ, cycle 2  
Christiane ANTONY, cycle 1  
Steve COCARD, cycle 4  
Nadine WELSCH, classes d'accueil  
Martine LINDEN, cycle 3





## Sonneschoul

45, rue de l'École  
L-3385 NOERTZANGE  
T. 51 80 80-3800  
[www.sonneschoul.lu](http://www.sonneschoul.lu)

## Sonnepavillon

45, rue de l'École  
L-3385 NOERTZANGE  
T. 51 80 80-3840



Comité d'école

## Le comité d'école

### PRÉSIDENT

Carlo MULLER, T. 621 549 674, muller.carlo@education.lu

### MEMBRES (de gauche à droite)

Nadine OTH  
Jeff FOLSCHIED  
Christiane GRAF  
Annemarie WIRTH  
Catherine WILLEMS  
Ben FREIS  
Manon HAUPERT  
Carlo MULLER

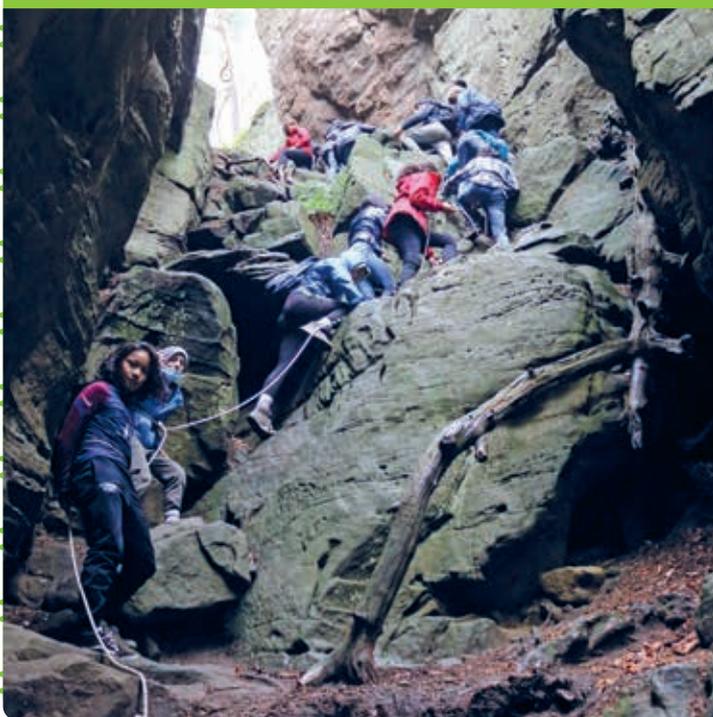
### COORDINATEURS (de gauche à droite)

Manon HAUPERT, cycle 1  
Gilles BERNARD, cycle 4  
Sandra FRISCH, cycle 2  
Nadine OTH, cycle 3



Coordinateurs

# Partenaires scolaires





Jean-Paul Welter



Service scolaire

## Direction de région

### Directeur de région 08

Jean-Paul WELTER  
T. 24 75 52 70, jean-paul.welter@men.lu  
secretariat.bettembourg@men.lu

### Directrices adjointes

Cathy CAMPOS  
Françoise ZENS

## Instituteur pour le développement de l'établissement scolaire (I-DS)

Claude SCHMIT, claud.schmit@men.lu

## Représentants des parents

### REEBOU-SCHOUL

Claire SCHMITZ-RODESCH

### SCHOUL AM DUERF

Pascal BACK  
Laurence BOUS-OESTREICHER

### SONNESCHOUL

Maryse NEUENS

## Service scolaire

Monsieur Romain BARTRINGER, instituteur détaché par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, est responsable du service scolaire pour l'année scolaire 2021/2022. Le bureau A002 se situe au rez-de-chaussée de la commune.

**LE BUREAU EST OUVERT AU PUBLIC LE MATIN DE 8H00 À 11H30 ET L'APRÈS-MIDI DE 14H00 À 16H30.**

## Institutrice spécialisée en compétences numériques (I-CN)

Jill ANISET, jill.aniset@men.lu



**SERVICE.SCOLAIRE@BETTEMBOURG.LU**

### Romain BARTRINGER

T. 51 80 80-2223  
romain.bartringer@bettembourg.lu

### Patricia GARCIA

T. 51 80 80-2282  
patricia.garcia@bettembourg.lu

### David GUDENDORFF

T. 51 80 80-2283  
david.gudendorff@bettembourg.lu

PARTENAIRES SCOLAIRES



## Commission scolaire

Conformément aux articles 50, 51 et 52 de la loi du 6 février 2009 relative à l'organisation de l'enseignement fondamental, «le partenariat entre les autorités scolaires, le personnel des écoles et les parents d'élèves s'exerce, au niveau communal, à travers la commission scolaire communale qui est un organe consultatif du conseil communal».

### MEMBRES

Présidente	Josée LORSCHÉ
Secrétaire	Patricia GARCIA
Directeur de région	Jean-Paul WELTER
Expert	Romain BARTRINGER

### Présidents des comités d'école

Reebou-Schoul	Claude WARINGO
Schoul am Duerf	Martine BACKES
Sonneschoul	Carlo MULLER

### Représentants des parents

Madame Laurence BOUS-OESTREICHER et Monsieur Pascal BACK (Schoul am Duerf), Madame Claire SCHMITZ-RODESCH (Reebou-Schoul) et Madame Maryse NEUENS (Sonneschoul) ont été élus au mois d'octobre 2019 pour représenter les parents d'élèves pour les années scolaires 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022.

### Représentante enseignement cycle 1

Franca MEZZAPESA

### Représentante service d'éducation et d'accueil

Sandra MAUER

### Autres membres

Linda DOMINICI, Toiny GRAAS, Patrick HUTMACHER,  
Rose LUDWIG-BOHLER, Nathalie MERGEN-MUSSOT,  
Jos POOS, Joanne RODESCH-KOMMES, Michel WARINGO

## Collaboration avec les parents

Au niveau de chaque classe, les partenaires des parents sont le titulaire de la classe et l'équipe pédagogique qui assurent l'encadrement scolaire des élèves. Les parents et les enseignants procèdent régulièrement à des échanges individuels au sujet des élèves. Les parents sont tenus de répondre aux convocations du titulaire de classe, du président du comité d'école ou du Directeur de région. Pendant l'année scolaire, le titulaire de classe organise régulièrement des réunions d'information et de concertation pour les parents des élèves, portant notamment sur les objectifs du cycle, les modalités d'évaluation des apprentissages et de l'organisation de la classe que fréquentent leurs enfants. Tous les trois ans, les parents des élèves de chaque école, convoqués en assemblée par le président du comité d'école, ou, à défaut, le responsable d'école, élisent au moins deux représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel intervenant dans l'école.

## Le plan de développement de l'établissement scolaire (PDS)

Le PDS est élaboré par le comité d'école/groupe de travail sous la responsabilité de son président, en concertation avec les partenaires scolaires, dont les représentants des parents d'élèves et les responsables de la structure d'encadrement et d'accueil.

Il s'agit de poursuivre l'analyse de la situation d'école pour aboutir à un état des lieux global. Le comité d'école définit un objectif au minimum, élabore un plan d'action pour chaque objectif et planifie le suivi du PDS.

Chaque école détermine elle-même ses besoins sur la base de données fournies ou produites par l'école. Elle identifie ses priorités et ses objectifs en concertation avec la communauté scolaire. Elle valide son PDS dans le cadre d'une réunion plénière.

Le Directeur de région, les représentants des parents et la commission scolaire avisent le PDS, le conseil communal arrête le PDS avec l'organisation scolaire et l'approbation définitive du PDS est donnée par le ministre.

## Médecine scolaire

Au cours de l'année scolaire, l'état de santé de chaque enfant est surveillé par l'équipe de santé scolaire de la Ligue médico-sociale à l'école. Les interventions sont réalisées suivant les dispositions de la loi modifiée du 2 décembre 1987 et du règlement grand-ducal du 24 octobre 2011 portant réglementation de la médecine scolaire. Pour l'enseignement fondamental, les bilans, tests et mesures de dépistage suivants sont pratiqués chez les élèves des cycles 1.1, 1.2, 2.2, 3.2, 4.2 et selon les besoins de l'enfant au cours des autres cycles:

- prise du poids et de la taille,
- analyse sommaire des urines (recherche de glucose, d'albumine et de sang),
- examen sommaire de l'acuité visuelle,
- bilan auditif,
- surveillance de la carte de vaccination,
- bilan de santé réalisé par le médecin scolaire,
- un bilan social peut être réalisé en cas de besoin.

### Volet médical

Le médecin scolaire ne propose aucun traitement médical. Si, lors des examens, des constatations nécessitant un avis médical complémentaire sont faites, nous vous adresserons une lettre motivée avec la recommandation de consulter votre médecin de confiance. Les observations médicales sont inscrites dans le «Carnet médical scolaire» de l'enfant et gérées en toute confidentialité. Les parents des enfants du cycle 1 sont invités à accompagner leur enfant lors de ces examens. Autres interventions médicales: la surveillance médicale est complétée par d'autres examens, faits par des services spécialisés du ministère de la Santé:

- examen bucco-dentaire annuel au cycle 1,
- dépistage des troubles visuels par le Service d'orthoptie et de pléoptie,
- dépistage des troubles auditifs par le Service d'audiophonologie en cas de besoin,
- consultation diététique,
- consultation pour enfant asthmatique (École de l'Asthme).

### Volet social

L'assistante (d'hygiène) sociale est à l'écoute des enfants, des parents, des enseignants et de toute autre personne privée ou professionnelle concernée par le bien-être d'un élève de l'enseignement fondamental. L'équipe de santé scolaire collabore étroitement dans le respect du secret professionnel avec:

- le personnel de l'enseignement fondamental,
- la Direction régionale,
- le Service d'éducation et d'accueil,
- l'administration communale,
- la Commission d'inclusion (CI),
- l'Équipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (ESEB),
- d'autres services spécialisés,
- la promotion et l'éducation santé.

L'équipe de santé scolaire de la Ligue médico-sociale organise des activités de promotion et d'éducation à la santé en faveur des élèves. L'objectif de ces activités est de guider votre enfant vers des habitudes de vie saine.



### ÉQUIPE DE SANTÉ SCOLAIRE

Centre médico-social Dudelange

T. 51 62 62-1

56, rue du Parc, L-3542 Dudelange

#### Volet social:

**Françoise HILT, assistante sociale**

M. 621 201 102 (matin) · francoise.hilt@ligue.lu

#### Volet médical:

**Maryse DAWIR, infirmière**

M. 621 201 076 · maryse.dawir@ligue.lu

**Nathalie JUNGEN, infirmière en pédiatrie**

nathalie.jungen@ligue.lu

#### Médecins scolaires:

Dr. MEYERS, Dr. OESTREICHER, Dr. BOUS,

Dr. KREMER, Dr. JUNG, Dr. WEBER



## Centre pour le développement moteur (CDM)

Le Centre pour le développement moteur (CDM), section 2, est composé de psychomotriciens et d'ergothérapeutes qui sont responsables du dépistage systématique des difficultés motrices et qui offrent un soutien moteur gratuit aux élèves du cycle 1.2. Vu les défis moteurs que les élèves doivent relever dans leur vie quotidienne et notamment pendant leur parcours scolaire, il est primordial que leurs compétences motrices correspondent à leur âge développemental.

La coopération du Centre avec les parents et l'ensemble du personnel enseignant constitue une part importante des activités de soutien. Celles-ci sont basées sur les forces et intérêts des enfants et portent tant sur leur soutien moteur que sur le développement positif de leur personnalité.

### Procédure

Une fiche d'information est distribuée aux parents des élèves du cycle 1.2 au début de l'année scolaire.

Des observations de dépistage sont réalisées à l'école et consistent en 14 exercices moteurs relevant de la motricité globale (équilibre, coordination générale...) et de la motricité fine (couper, colorier, coller,...).

Le soutien moteur préventif se fera sur base d'un échange préalable avec les parents et le personnel enseignant. Avec le consentement des parents, il comporte des séances individuelles ou en groupe qui sont financées par le Ministère de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse.



### CENTRE POUR LE DÉVELOPPEMENT MOTEUR

1, place Thomas Edison  
L-1483 Strassen  
T. 44 65 65-1  
[www.cc-cdm.lu](http://www.cc-cdm.lu)

# Éducation précoce

L'éducation précoce permet à votre enfant de stimuler son apprentissage et de se familiariser avec la langue via une pédagogie d'éveil ludique. Son intégration sociale de même que son développement intellectuel et affectif sont stimulés par des jeux interactifs, des contes, des chants et des activités motrices et créatives.





## Les objectifs de l'éducation précoce

L'éducation précoce vise le développement global de l'enfant et plus particulièrement son développement langagier.

En vivant et en apprenant avec les autres, l'enfant aura accès aux apprentissages de base au moyen d'une pédagogie d'éveil qui stimule l'apprentissage de son langage, ainsi que son développement affectif, moteur, intellectuel et social.

Pour les enfants, la familiarisation avec les langues luxembourgeoise et française constitue une des priorités de cet ordre d'enseignement. L'accent est mis sur une approche ludique des langues dans des situations de communication réelles. Ainsi, l'éducation précoce est une institution de jeu, surtout de jeu éducatif et communicatif, d'entraînement langagier par la pratique (narration d'histoires, contes, chants, découverte commune de livres d'images).

## Les modalités de l'éducation précoce

L'inscription aux cours de l'éducation précoce est facultative et réservée aux enfants ayant 3 ans accomplis avant le 1<sup>er</sup> septembre, et dont les parents résident dans la commune de Bettembourg.

Il y aura 6 classes pendant l'année scolaire avec un maximum de 20 enfants par groupe.

Dans toutes les classes de l'éducation précoce, les enfants sont encadrés par une équipe professionnelle constituée d'un(e) enseignant(e) de l'éducation préscolaire et d'une personne éducative diplômée.

L'éducation précoce est gratuite.

L'offre du service d'éducation et d'accueil vaut également pour les enfants de l'éducation précoce.



## Les heures de classe

Les classes de l'éducation précoce fonctionnent selon les horaires suivants:

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h50-11h45	7h50-11h25	7h50-11h45	7h50-11h25	7h50-11h45
13h45-15h45		13h45-15h45		13h45-15h45

## Service d'accueil de l'éducation précoce

Un service d'accueil fonctionne le matin, le midi et l'après-midi selon les horaires suivants:

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30-7h50	7h30-7h50	7h30-7h50	7h30-7h50	7h30-7h50
11h45-12h00	11h25-12h15	11h45-12h00	11h25-12h15	11h45-12h00
15h45-16h00		15h45-16h00		15h45-16h00

Une inscription auprès du service scolaire est nécessaire pour profiter du service d'accueil.

## Service d'éducation et d'accueil précoce à Noertzange et à Bettembourg

Pour toutes les modalités d'inscription, veuillez vous informer auprès des responsables du service d'éducation et d'accueil Sonnevavillon – Noertzange au 621 330 717 ou du service d'éducation et d'accueil à Bettembourg au 621 886 840.



## Les classes

### REEBOU-SCHOUL

#### GRUPE 1

Enseignante Kim STEFFEN

Éducatrice Jenny FOLSCHETTE

#### GRUPE 2

Enseignantes Patricia EWEN / Maryse HENSMANS

Éducatrices Tara BESCH / Vanessa ROLLES

#### GRUPE 3

Enseignante Annick MATHIAS

Éducatrices Jessica BECKER / Anabela MEIRELES

### SPILLSCHOUL AM PARK

#### GRUPE 1

Enseignante Claudine HEIRENS

Éducatrice Fabienne PÜTZ

#### GRUPE 2

Enseignante Caroline GAASCH

Éducatrices Nadine LANNERS / Katja LELLIG

### SONNEPAVILLON

Enseignante Nora MERK

Éducatrice Jennifer THOLL



### INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'éducation précoce fonctionne dès le mercredi 15 septembre 2021 à partir de 7h50.

Les après-midis du lundi, du mercredi et du vendredi, une surveillance est assurée à partir de 13h35.

Pendant toute l'année, les enfants peuvent arriver entre 7h50 et 8h50.

# Cycle 1

Expérience sociale avant tout, le cycle 1 permettra à votre enfant d'interagir avec ses pairs et d'acquérir des compétences en matière de langage, de logique, de psychomotricité et d'expression corporelle et créatrice.





## Les heures de classe

Les classes du 1<sup>er</sup> cycle fonctionnent selon les horaires suivants:

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h50-11h45	7h50-11h25	7h50-11h45	7h50-11h25	7h50-11h45
13h45-15h45		13h45-15h45		13h45-15h45

Dans les classes du 1<sup>er</sup> cycle, les enfants de la première année peuvent arriver, pendant toute l'année scolaire, entre 7h50 et 8h50.

## Les titulaires des classes

### REEBOU-SCHOUL

Diandra AGURASTI

Jessica HIRTZ

Sandy HUT

Kristina KRÄMER

Annick LEINER / Claudine SLONGO

Lynn MANTZ

Franca MEZZAPESA

Valérie WOZNIAK

### SPILLSCHOUL AM PARK

Christiane ANTONY /

Caroline FOLSCHETTE

Sonja BECKER / Janou MULLER

Dany GRAF-LUDWIG

Stéphanie MULLER / Liette JAEGER

Caroline LIES / Françoise STOOS

Brigitte WCIORKA / Nadine GROSS

### SONNEPAVILLON

Manon HAUPERT

Catherine WILLEMS

## Cours de langue luxembourgeoise pour le cycle 1

Pour les enfants qui sont inscrits dans le 1<sup>er</sup> cycle et qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue luxembourgeoise, des séances d'apprentissage systématique de la langue luxembourgeoise sont organisées et se font en petits groupes avec du personnel d'assistance.

## Les surnuméraires

### REEBOU-SCHOUL

Maryse HENSMANS, Danielle SCHNADT, Claudine SLONGO

### SPILLSCHOUL AM PARK

Ana ALVES RODRIGUES, Liette DIEDERICH, Olivier ROCK, Noémie RODRIGUEZ, Françoise STOOS

### SONNEPAVILLON

Ana ALVES RODRIGUES, Corinne BOURKEL

## Cycles 2-4

Alphabétisation, langues allemande, française et luxembourgeoise, mathématiques, éveil aux sciences, aux sports et à la culture sont les domaines prioritaires du programme scolaire des cycles 2 à 4.





## Les heures de classe

Les classes du 2<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> cycle fonctionnent selon les horaires suivants:

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h50-8h45	7h50-8h40	7h50-8h45	7h50-8h40	7h50-8h45
8h45-9h40	8h40-9h30	8h45-9h40	8h40-9h30	8h45-9h40
9h55-10h50	9h30-10h20	9h55-10h50	9h30-10h20	9h55-10h50
10h50-11h45	10h35-11h25	10h50-11h45	10h35-11h25	10h50-11h45
	11h25-12h15		11h25-12h15	
13h45-14h40		13h45-14h40		13h45-14h40
14h50-15h45		14h50-15h45		14h50-15h45



### LES RÉCRÉATIONS ONT LIEU:

les lundis, mercredis et vendredis  
le matin de 9h40 à 9h55  
l'après-midi de 14h40 à 14h50

les mardis et jeudis  
le matin de 10h20 à 10h35



Reebou-Schoul



Schoul am Duerf



Sonneschoul

## Les classes

### REEBOU-SCHOUL

#### CYCLE TITULAIRE(S)

2.1	Ilva CASCIOLA
2.1	Corinne MICHELS
2.1	Tanja STEINBERG / Chéryl HOLLERICH
2.2	Marc HEINEN
2.2	Svenja MANCINELLI
2.2	Astrid MOOS
2.2	Estelle THILL
3.1	Cliff BINGEN
3.1	Nathalie LAMBERT
3.1	Laurence MOLITOR
3.1	Stéphanie ROMIZIO
3.2	Mike BELLEVILLE
3.2	Josiane HELLERS / Astrid SEYLER
3.2	Sandy REULAND

4.1	Isabelle BIVER
4.1	Yann SCHOLTES
4.1	Jil SCHEUER
4.1	Sandrine WOLL
4.2	Benoît KUNSCH
4.2	Christine RIPP
4.2	Véronique SCHMIT
4.2	Noël BACHE

### SCHOUL AM DUERF

#### CYCLE TITULAIRE(S)

2.1	Pia MOOTZ
2.1	Élodie SCOLASTICI
2.1	Carole WARINGO
2.2	Alexandra ANEN
2.2	Max BRUCH
2.2	Sandy THILL
3.1	Magali FÜRPAß
3.1	Martine LINDEN / Manon WARINGO
3.1	Raoul PETIT
3.2	Chris BELARDI
3.2	Muriel SPODEN / Danièle KASS

4.1	Steve COCARD
4.1	Noémie KIRPS
4.2	Martine BACKES / Jeff RECKINGER
4.2	Marcelline GARLINSKAS
4.2	Sacha WEIBEL

### SONNESCHOUL

#### CYCLE TITULAIRE(S)

2.1	Sandra FRISCH
2.2	Lena AVDIJA
2.2	Annemarie WIRTH
3.1	Nadine OTH
3.2	Jeff FOLSCHEID
4.1	Gilles BERNARD
4.2	Ben FREIS

## Les surnuméraires

### REEBOU-SCHOUL

Tom FABER, Aurélie FERREIRA,  
Marie FISCHER, Adela FUENTES, Marcia GEIB,  
Chéryl HOLLERICH, Marc PASQUINI, Olivier ROCK,  
Sven SCHMELER, Tanja STEINBERG

### SCHOUL AM DUERF

Annick HEYNEN, Danièle KASS, Lisa MACHADO,  
Jeff RECKINGER, Olivier ROCK, Carole SCHOEN,  
Élodie SCOLASTICI, Alissa SPIGARELLI,  
Manon WARINGO

### SONNESCHOUL

Isabelle CALZI, Pol GOEBEL, Carlo MULLER

### LES REMPLAÇANTES PERMANENTES

Pia CLEMES, Sandy PETERS, Danièle QUINTUS

# Centre d'apprentissage et d'accueil

Problème comportemental et difficultés en classe? Les centres d'apprentissage sont là pour répondre aux besoins spécifiques de votre enfant.



## Le centre d'apprentissage

Certains enfants présentent des difficultés d'apprentissage et/ou des problèmes comportementaux en classe. Afin d'y remédier, la commune de Bettembourg a entamé en 2005/2006 un projet d'école avec, entre autres, les objectifs suivants:

- Prise en compte des besoins de l'enfant
- Cohérence entre les différents centres d'apprentissage
- Aide transparente (collègues, parents)
- Intégration des enfants d'une classe d'accueil
- Prise en charge lors d'une crise (contrat, travail avec l'enfant et la famille)
- Prévention au lieu de réaction
- Développement psychomoteur et langagier des enfants, travail en équipe...

Trois centres d'apprentissage fonctionnent dans les bâtiments scolaires Reebou-Schoul, Schoul am Duerf à Bettembourg et Sonneschoul à Noertzange pendant l'année scolaire 2021/2022.

Le personnel enseignant et éducatif travaille en équipe pour élaborer des plans individualisés et pour collaborer avec les ressources externes.

Une personne éducative assure le lien entre les différents centres d'apprentissage et s'occupe du développement psychomoteur et langagier pendant l'enseignement du cycle 1.



## Les titulaires et éducatrices du centre d'apprentissage

### REEBOU-SCHOUL

Enseignantes	Isabelle CALZI, Christiane HANSEN, Claudine INFALT, Diane STEFANUTTI, Gaby STOOS
Éducatrice graduée	Josiane NOTHUM

### SCHOUL AM DUERF

Enseignantes	Carole ASSELBORN, Tanja HOESDORFF
Éducatrices graduées	Pascale KIEFFER, Christiane METZ

### SONNESCHOU

Enseignante	Christiane GRAF
Éducatrice graduée	Joanne SCHWEICH

### FAIRPLAYER - ASSISTANCE EN CLASSE

Nadja DIELS, Danielle GILLEN, Manon KERSCHEN, Nicole SCHUMACHER, Sylvie POIRÉ
--

### INSTITUTEURS POUR ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES

Tom WEIS, Schoul am Duerf
Laurence KIEFFER, Sonneschoul
Michèle DECKER, Reebou-Schoul

### BUREAU RÉGIONAL

Éducatrice détachée par la Direction de région 08 Pascale KIEFFER
--

## Accueil

Les élèves qui intègrent les cycles 2-4 de l'enseignement fondamental en cours de scolarité obligatoire sont inscrits, sur décision de la Direction régionale, dans le cycle qui correspond à leur âge et à leur préparation antérieure.

Les élèves qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue allemande ou la langue française pour pouvoir suivre l'enseignement fondamental ont droit à un cours d'accueil. Celui-ci a pour objectif d'assurer un apprentissage intensif soit de la langue allemande, soit de la langue française et, le cas échéant, un enseignement d'initiation de la seconde de ces deux langues.

### ENSEIGNANTES

Stéphanie FAUTSCH, Béa LAROSCH, Nadine RASQUÉ, Nadine WELSCH
---

# Informations générales

Dates des vacances, enseignements spécifiques et services scolaires.

Vous trouverez dans cette rubrique tous les renseignements internes à l'école de votre enfant.



## Vacances et congés scolaires

Vacances et congés scolaires	Début	Fin
Année scolaire 2021/2022	mercredi 15 septembre 2021	vendredi 15 juillet 2022
Toussaint	samedi 30 octobre 2021	dimanche 7 novembre 2021
St.Nicolas	lundi 6 décembre 2021	jour férié légal
Noël	samedi 18 décembre 2021	dimanche 2 janvier 2022
Carnaval	samedi 12 février 2022	dimanche 20 février 2022
Pâques	samedi 2 avril 2022	lundi 18 avril 2022
Journée de l'Europe	lundi 9 mai 2022	jour férié légal
Pentecôte	samedi 21 mai 2022	dimanche 29 mai 2022
Lundi de Pentecôte	lundi 6 juin 2022	jour férié légal
Fête nationale	jeudi 23 juin 2022	jour férié légal
Vacances d'été	samedi 16 juillet 2022	mercredi 14 septembre 2022

### Remarques

Pour faciliter l'achat du matériel scolaire, chaque enseignant, respectivement le service scolaire pour le cycle 1, transmet ou envoie la liste du matériel à ses futurs élèves au début des vacances d'été.

Nous rappelons également qu'aucun enfant scolarisé n'a le droit de partir en vacances avant le début des vacances, ni de prolonger les vacances au-delà de la date de la rentrée.

L'année scolaire commence le mercredi 15 septembre 2021. Le mercredi, jour de la reprise des classes, est une journée entière. Les élèves sont à congédier à la fin des cours de l'après-midi.

Aucun enfant scolarisé n'a le droit de chômer les cours pour des motifs récréatifs.

Des dispenses de fréquentation peuvent être accordées sur demande motivée des parents:

- par le titulaire pour une durée ne dépassant pas une journée,
- par le président du comité d'école pour une durée dépassant une journée.

Sauf autorisation du ministre, l'ensemble des demandes accordées ne peut dépasser 15 jours, dont 5 jours consécutifs par année scolaire (article 17 de la loi du 6 février 2009).

### Fêtes locales et congés extraordinaires

Le lendemain de la 1<sup>re</sup> communion, les classes du cycle 3.1 de l'enseignement fondamental fonctionnent normalement. Toutefois, les enseignants de ces classes voudront bien accepter d'éventuelles excuses écrites individuelles concernant les absences d'élèves au cours de la matinée (circulaire ministérielle aux administrations communales, mai 2021).



#### PÈLERINAGE

Les classes des quatre cycles de l'enseignement fondamental ne chômeront pas pendant le jour du pèlerinage à Notre-Dame de Luxembourg.

Le jour de pèlerinage est considéré au même titre que d'autres fêtes religieuses. Les enseignants sont invités à accepter d'éventuelles excuses écrites concernant les absences d'élèves, sans que pour autant les élèves soient libérés collectivement des cours.



## Éducation physique

Cycles	Leçons d'éducation physique au centre sportif par semaine	Leçons de natation	Total leçons d'éducation physique
Cycle 2	2	2 (1 semaine sur 2)	3
Cycle 3	2	2 (1 semaine sur 2)	3
Cycle 4	2 (1 semaine sur 2)	2 (1 semaine sur 2)	2

### Remarque

L'usage de chaussures de gymnastique avec semelles noires est interdit!

### Natation

Les cours de natation sont offerts aux élèves des cycles 1-4 au centre de natation «an der Schwemm» à Bettendorf.

Pour les garçons, le port de bermudas est interdit. Pour les filles, il est recommandé de porter un maillot de bain une pièce.

La loi du 18 juillet 2013 concernant les agents intervenant dans l'enseignement fondamental dispose en son article 33, que le cours de natation est assuré par le titulaire de classe ou son remplaçant conformément aux dispositions de l'organisation scolaire communale. Le même article dispose que, dans le cadre de l'organisation des cours de natation, la commune siège d'une piscine peut recourir aux services d'instructeurs de natation pour assister des titulaires de classe ou leurs remplaçants lors de l'instruction d'élèves non-nageurs.

De façon générale, toutes les leçons de natation se déroulent sous la direction et sous la responsabilité d'une équipe composée d'un ou de plusieurs instructeurs de natation et d'au moins un enseignant ou chargé de cours de l'école fondamentale pour chaque classe ou groupe de natation. Le nombre maximal d'élèves admis dans un groupe de natation est de 20. Le nombre maximal d'enfants admis dans le bassin de natation s'élève à 60.



## Surveillance des élèves

### Trajet de l'école aux centres sportif et de natation

Le transport des élèves de la Reebou-Schoul et de la Sonneschoul aux centres sportif et de natation se fait en bus scolaire.

Les élèves de la Schoul am Duerf s'y rendent à pied.

### Non-participation aux cours

#### d'éducation physique et/ou de natation

Les enfants qui ne participent pas aux cours susmentionnés restent sous la garde de l'enseignant ou chargé de cours. Les élèves concernés doivent lui remettre à chaque fois une excuse écrite de la part de leurs parents ou tuteurs.

### Leçons de natation

Les leçons de natation se trouvent sous la responsabilité du personnel enseignant et sont assurées par des instructeurs de natation. Les élèves qui, occasionnellement, ne peuvent y participer accompagnent leur classe à la piscine où ils sont surveillés.

### Surveillance pour raisons médicales

Les parents dont les enfants nécessitent une surveillance médicale spéciale pendant les heures d'éducation physique et/ou de natation sont obligés d'en avvertir le titulaire de classe par écrit.



## Maîtres-nageurs

Anne BACHY, Jil BACK, Sandra BARONE, Yves GUDEN,

Arnold HERMENS, Sam HEUSSNER, Astrid KINDOPP,

Stéphane MADASCHI, Heinrich SEILE, Stéphanie TINNES,

Stéphanie WELTER, en formation: Bob KARIER





## Sécurité à l'école

### Éducation routière

L'éducation routière à l'école comprend:

- La formation théorique:  
Elle est adaptée à l'âge des enfants et aux situations locales particulières. Une éducation routière élémentaire est effectuée aux premier et deuxième cycles de l'enseignement fondamental.

- Des exercices pratiques:  
La partie de l'éducation routière élémentaire (au premier et au deuxième cycles) s'effectue sur le chemin de l'école. Outre l'entraînement intensif des enfants, elle comprend la recherche du chemin le plus sûr et le mieux adapté aux données locales et aux besoins individuels. Si nécessaire, les enseignants font appel à la collaboration des parents.

Dans la mesure du possible, les classes des cycles 3.2 et 4 participent aux cours du jardin de circulation organisés par la Police grand-ducale en collaboration avec le service scolaire.

Une «Coupe scolaire» est organisée pour les classes du cycle 4.2 dans les rues de la commune tous les ans par le service scolaire en collaboration avec la Police grand-ducale et l'administration communale.

### Exercices d'évacuation par bâtiment scolaire

Au moins deux exercices d'évacuation par année scolaire sont organisés.

Dans la quinzaine après la rentrée, toutes les classes doivent préparer un exercice d'évacuation selon les plans d'évacuation remis aux enseignants.

Au cours du premier trimestre, un exercice d'évacuation, coordonné par le délégué à la sécurité de la commune de Bettembourg avec les délégués à la sécurité des écoles, se déroule sur préavis dans chaque bâtiment scolaire.

Au cours de l'année scolaire, au moins un deuxième exercice se déroule, sans préavis, en concertation avec le Centre d'Incendie et de Secours du CGDIS.

Les délégués des écoles sont responsables de l'appel des pompiers, en appelant le 112. En cas d'absence, ils doivent nommer au préalable un remplaçant. Le délégué à la sécurité de la commune de Bettembourg est chargé de prévenir le 112 avant chaque exercice pour empêcher de fausses alertes.

### Les délégués à la sécurité

Reebou-Schoul	Isabelle BIVER
Schoul am Duerf	Martine LINDEN
Sonneschoul	Pol GOEBEL

## Surveillance des élèves

La surveillance des élèves de l'enseignement fondamental se fait à tour de rôle par des membres du personnel enseignant. La surveillance est assurée à l'intérieur du bâtiment scolaire et dans la cour de récréation:

- pendant les 10 minutes qui précèdent le début des cours (matin et après-midi),
- pendant les récréations,
- pendant les 10 minutes qui suivent la fin des cours (matin et après-midi).

Pendant les 10 minutes qui précèdent le début des cours, deux enseignants sont présents dans les cours des bâtiments Schoul am Duerf et Reebou-Schoul, et un enseignant est présent près du bâtiment Sonneschoul.

Pendant les 10 minutes qui suivent la fin des cours, deux enseignants sont présents près du bâtiment Schoul am Duerf dont un enseignant à proximité du point de rassemblement des services d'éducation et d'accueil (SEA). Pour le bâtiment Sonneschoul, un enseignant des cycles 2-4 est présent près de l'arrêt de l'autobus et un enseignant du cycle 1 accompagne les enfants du bâtiment Sonnepavillon jusqu'à l'arrêt de l'autobus.

Pendant les 10 minutes qui suivent la fin des cours, un enseignant est présent dans chaque cour du bâtiment Reebou-Schoul à proximité du point de rassemblement du Service d'éducation et d'accueil (SEA).

Pendant les 10 minutes qui suivent la fin des cours, les élèves inscrits à la SEA sont pris en charge par le personnel éducatif au point de rassemblement SEA de leur école. Un enseignant par bâtiment et le personnel éducatif de la SEA surveillent ces enfants. La surveillance de l'enseignant se termine 10 minutes après la fin des cours.

Pour chaque bâtiment, un plan de surveillance hebdomadaire est établi par le comité d'école au début de l'année et est affiché à l'intérieur du bâtiment. Il est communiqué au service scolaire et à la Direction de région compétente.

À la fin de la classe, les enseignants veillent à ce que tous les élèves quittent le bâtiment scolaire. Les sorties de secours ne sont à utiliser qu'en cas d'urgence.

Les enseignants du bâtiment Schoul am Duerf et du bâtiment Sonneschoul prévus par le plan de surveillance surveillent également les élèves à l'arrivée et au départ du bus scolaire. En cas d'absence d'un surveillant désigné, le président du comité d'école ou son remplaçant organisera la surveillance.

Les enseignants du 1<sup>er</sup> cycle du bâtiment Spillschoul am Park et du bâtiment Sonnepavillon et les responsables des services SEA veillent à ce que les élèves nécessitant un transport scolaire aux différents sites SEA soient également surveillés sur le chemin entre l'arrêt de bus et le bâtiment scolaire.

Au moment où un des parents ou le tuteur doit reprendre son enfant pour des motifs appropriés pendant les heures de classe, il doit signer une fiche de sortie élaborée par le Comité d'école.



### TOUTES SORTES D'OBJETS CONNECTÉS

appartenant aux élèves, tels que téléphones portables, smartwatches, appareils électroniques, appareils photos et autres sont éteints pendant le temps de classe, pendant les récréations et à l'intérieur des bâtiments scolaires. En dehors des restrictions énumérées ci-dessus, l'utilisation, de quelque fonction que ce soit, d'un objet connecté ne peut se faire que dans le respect le plus strict vis-à-vis des autres membres de la communauté scolaire (article 2 du règlement grand-ducal du 7 mai 2009 concernant les règles de conduite et l'ordre intérieur communs à toutes les écoles). Cette interdiction vaut également pour le centre sportif, le centre de natation, le transport scolaire et pour toute sortie de classe.



## Bibliothèque scolaire

---

Les livres disponibles dans les bibliothèques scolaires sont mis à la disposition des élèves dans leurs salles de classe, respectivement dans la salle de bibliothèque, en vue de développer le goût de la lecture chez les enfants.



## Technologies de la communication et de l'information

La commune de Bettembourg continue à réaliser les mesures adéquates en vue de favoriser l'éducation aux technologies de la communication et de l'information à l'école.

Les objectifs pour l'utilisation de ces technologies ont été définis comme suit:

- intégration des moyens informatiques dans les travaux scolaires (recherches, traitement de textes, présentations, photos, vidéos, moyens de communication et autres...),
- l'ordinateur et la tablette comme outils de travail en classe,
- correction autonome et utilisation différée des moyens informatiques comme dictionnaire, conjugaison, synonymes et autres...
- approche différenciée de présentation en classe par projections, enseignement ouvert, intégration dans les plans hebdomadaires, travail actif et individualisé,
- introduction de nouveaux outils pour enrichir le travail en classe,
- gérance du site web [www.beetebuerger-schoulen.lu](http://www.beetebuerger-schoulen.lu) par les élèves, publication de travaux et d'informations,
- initiation de nouveaux projets pour soutenir l'envie d'expérimenter avec les moyens technologiques récents,
- promouvoir le travail en groupe dans une atmosphère de solidarité,
- prévenir l'isolement d'enfants en difficultés scolaires,
- favoriser un enseignement ouvert,
- faciliter plus tard l'intégration à la vie professionnelle.



### LES SITES DES DIFFÉRENTS BÂTIMENTS SCOLAIRES

peuvent être consultés sur Internet:

[www.beetebuerger-schoulen.lu](http://www.beetebuerger-schoulen.lu), [www.reebouschoul.lu](http://www.reebouschoul.lu),  
[www.schoulamduerf.lu](http://www.schoulamduerf.lu), [www.sonneschoul.lu](http://www.sonneschoul.lu)

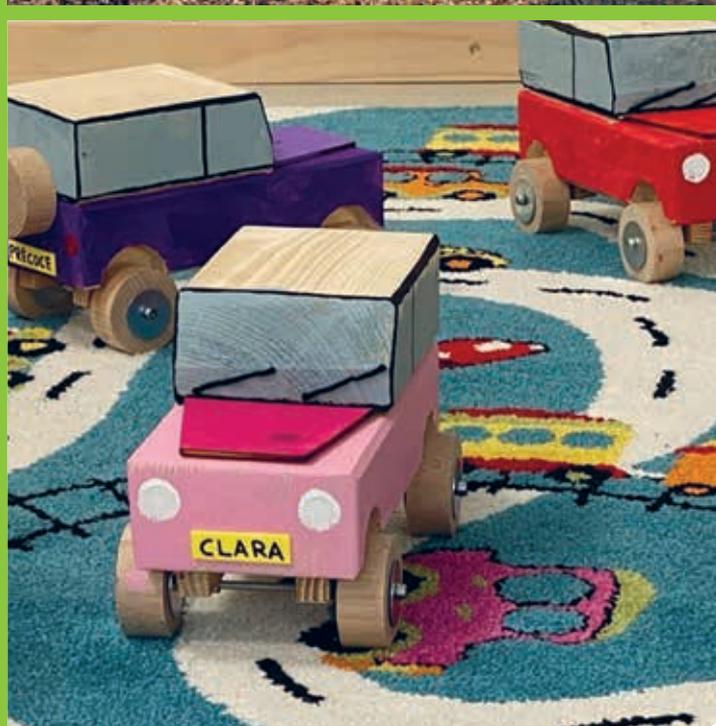
### Gestionnaires du parc informatique:

Noël BACHE, Ben FREIS, Benoît KUNSCH, Raoul PETIT, Jeff RECKINGER et Yann SCHOLTES



# Transport scolaire

Parce que c'est pratique, sûr et écologique, pensez au ramassage scolaire!  
Tous les horaires et informations dans cette rubrique.





## Ramassage scolaire

Nous tenons à vous informer que, dans l'intérêt de leur propre sécurité et de celle des autres, tous les élèves doivent impérativement rester assis lors du transport scolaire! Les élèves doivent mettre la ceinture de sécurité pendant tout le trajet!

Le transport des élèves d'Abweiler, de Fennange, Huncherange et Noertzange se fait suivant un parcours déterminé.

Un transport supplémentaire fonctionne pour les enfants habitant la route de Luxembourg (sur le tronçon de route entre la station Q8 et la maison n° 231), la route de Livange, la rue Valpaços, la rue Michel Rodange, la rue Nic Rosenfeld et la cité Fankenacker.

Un surveillant d'autobus accompagne les enfants lors des trajets journaliers du bus scolaire et il assure le bon déroulement du transport. Le surveillant veille à ce que les enfants restent assis pendant le trajet et il intervient auprès des enfants en cas de besoin.

Faisant suite aux problèmes de circulation qui nous ont été rapportés dans le courant des années scolaires passées, nous faisons appel à la collaboration de tous les parents d'élèves afin de garantir la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, ainsi que devant le bâtiment scolaire.

Le fait que des voitures soient stationnées à l'arrêt de bus situé devant l'école rend le passage du bus scolaire plus difficile, entraîne même des retards du bus et diminue la visibilité des enfants traversant la rue.

Nous prions tous les parents d'élèves d'éviter au maximum d'amener leurs enfants en voiture privée à l'école.

Si, toutefois, des parents doivent, pour une raison ou une autre, conduire leurs enfants en voiture à l'école, nous les prions de ne pas occuper l'arrêt de bus scolaire et de stationner leur voiture dans les zones de stationnement autorisées.

À des fins de sécurité, des espaces «Kiss&Go» ont été aménagés devant les écoles, permettant de stationner un court instant pour dire au revoir à son enfant. Nous vous demandons de ne pas vous y attarder pour laisser la place aux autres parents.



### ÉCARTEMENT D'UN ÉLÈVE

Le collège échevinal se réserve le droit d'écarter temporairement – après deux avertissements par écrit – les élèves dont le comportement est inadapté, les parents en seront informés par écrit.

## Pedibus pour les enfants de Huncherange

Les enfants habitant dans les rues Op Mehlbich, rue du Ruisseau et rue de la Résistance peuvent prendre le Pedibus rue de la Résistance et/ou rue Hiehl pour rejoindre l'arrêt d'autobus Carrefour H/N.

Le Pedibus fonctionne également pour le chemin du retour.

Les enfants de l'éducation précoce peuvent profiter de cette offre. Veuillez en informer le service scolaire par e-mail: [service.scolaire@bettembourg.lu](mailto:service.scolaire@bettembourg.lu)

## Horaires et arrêts du bus scolaire pour l'année scolaire 2021/2022 pour les enfants du cycle 1

### 1. Bus pour les enfants de Huncherange et de Noertzange

Lundis - Mercredis - Vendredis					Mardis - Jeudis	
Huncherange / route d'Esch - 4	07.32 D	12.01	13.27 D	16.01	07.32 D	11.40
Huncherange / Carrefour H/N	07.33	12.00	13.28	16.00	07.33	11.39
Huncherange / rue de l'Église	07.37	11.55	13.32	15.55	07.37	11.35
Noertzange / rue Principale	07.40	11.53	13.35	15.53	07.40	11.32
Noertzange / École	07.42	11.50 D	13.37	15.50 D	07.42	11.30 D

### 2. Bus pour les enfants de Fennange, route d'Abweiler et Abweiler

Lundis - Mercredis - Vendredis					Mardis - Jeudis	
Rue d'Abweiler	07.27 D	12.01	13.17 D	16.01	07.27 D	11.41
Abweiler	07.30	12.04	13.20	16.04	07.30	11.44
Fennange / rue des Champs	07.40	11.55	13.30	15.55	07.40	11.35
Fennange / rue des Alouettes	07.38		13.28		07.38	
Fennange / Duerf	07.37	11.58	13.27	15.58	07.37	11.38
Bettembourg / Église	07.45	11.50 D	13.35	15.50 D	07.45	11.30 D

### 3. Bus pour les enfants du lotissement «op Fankenacker», route de Livange, rue Valpaços, rue Michel Rodange, rue N. Rosenfeld et de la route de Luxembourg (à partir du numéro 150)

Lundis - Mercredis - Vendredis					Mardis - Jeudis	
Route de Livange	07.35 D	11.55	13.25 D	15.55	07.35 D	11.35
Station Q8 / rue Valpaços	07.36	11.56	13.26	15.56	07.36	11.36
Op Fankenacker	07.40	12.01	13.30	16.01	07.40	11.40
École / Place de l'Église	07.45	11.50 D	13.35	15.50 D	07.45	11.30 D

## Horaires et arrêts du bus scolaire pour l'année scolaire 2021/2022 pour les enfants des cycles 2-4

### 1. Bus pour les enfants de Huncherange et de Noertzange

Lundis - Mercredis - Vendredis					Mardis - Jeudis	
Huncherange / route d'Esch - 4	07.32 D	12.01	13.27 D	16.01	07.32 D	12.31
Huncherange / Carrefour H/N	07.33	12.00	13.28	16.00	07.33	12.30
Huncherange / rue de l'Église	07.37	11.55	13.32	15.55	07.37	12.25
Noertzange / rue Principale	07.40	11.53	13.35	15.53	07.40	12.23
Noertzange / École	07.42	11.50 D	13.37	15.50 D	07.42	12.20 D

### 2. Bus pour les enfants de Fennange, route d'Abweiler et Abweiler

Lundis - Mercredis - Vendredis					Mardis - Jeudis	
Rue d'Abweiler	07.27 D	12.01	13.17 D	16.01	07.27 D	12.31
Abweiler	07.30	12.04	13.20	16.04	07.30	12.34
Fennange / rue des Champs	07.40	11.55	13.30	15.55	07.40	12.25
Fennange / rue des Alouettes	07.38		13.28		07.38	
Fennange / Duerf	07.37	11.58	13.27	15.58	07.37	12.28
Bettembourg / Église	07.45	11.50 D	13.35	15.50 D	07.45	12.20 D

### 3. Bus pour les enfants du lotissement «op Fankenacker», route de Livange, rue Valpaços, rue Michel Rodange, rue N. Rosenfeld et de la route de Luxembourg (à partir du numéro 150)

Lundis - Mercredis - Vendredis					Mardis - Jeudis	
Route de Livange	07.35 D	11.55	13.25 D	15.55	07.35 D	12.25
Station Q8 / rue Valpaços	07.36	11.56	13.26	15.56	07.36	12.26
Op Fankenacker	07.40	12.01	13.30	16.01	07.40	12.30
École / Place de l'Église	07.45	11.50 D	13.35	15.50 D	07.45	12.20 D

**Horaire provisoire: il est possible que, pour des raisons d'organisation, cet horaire puisse être soumis à des modifications en début d'année scolaire et au cours de celle-ci.**



# Avant et après l'école

Le Service d'éducation et d'accueil prend en charge vos enfants après les heures de classe. Pendant les vacances scolaires d'été, la commune organise en outre des activités ludiques et éducatives durant trois semaines.



## Service d'éducation et d'accueil

Le Service d'éducation et d'accueil s'occupe de la prise en charge des élèves des cycles 1-4 en dehors des heures de classe. Peuvent en bénéficier les enfants dont les parents travaillent. Priorité est donnée aux familles monoparentales.

Le service prend en charge les enfants d'après un concept pédagogique qui repose sur le cadre de référence pour l'éducation non formelle instauré par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et offre:

- l'accueil et l'encadrement socio-éducatifs,
- la restauration et
- les études surveillées

sur plusieurs sites, à savoir le bâtiment Al Gemeng, le Centre sportif et le Reebou-Pavillon à Bettembourg ainsi que le Sonnepavillon à Noertzange.

Les sites sont ouverts toute l'année de 07.00 heures à 18.30 heures (sauf jours de fermeture à consulter sur le site Internet).

La participation financière des parents ou représentants légaux pour les prestations du service d'éducation et d'accueil est soumise aux dispositions de la loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse et du règlement grand-ducal du 27 juin 2016 portant exécution des dispositions relatives au chèque-service accueil de ladite loi.

Pendant les vacances scolaires d'été, le service d'éducation et d'accueil organise des activités ludiques et éducatives sous le nom d'«activités de vacances» ainsi que des activités autour des nouveaux médias sous le nom de «Medien Akademie» décrites ci-dessous. Pendant les autres vacances scolaires à l'exception des vacances de Noël, des activités sportives font dans la mesure du possible partie des activités offertes.



### DIRECTION

#### Sandra MAUER

Chargée de direction

T. 518080 7307 · sandra.mauer@bettembourg.lu

#### Conny KOESLING

Chargée de direction adjointe

T. 51 80 80 7309 · conny.koesling@bettembourg.lu

Veillez s.v.p. consulter notre site Internet

[www.seabeetebuerg.lu](http://www.seabeetebuerg.lu)

### SECRETARIAT

#### Astrid FRANCEQUIN & Danielle WINANDY

Centre Al Gemeng (2<sup>e</sup> étage)

28, route de Luxembourg, L-3253 Bettembourg

T. 621 886 840 · sea.secretariat@bettembourg.lu

### PRÉPOSÉS

#### Mike BERNS & Conny STRASSER

Bureau Centre Al Gemeng

T. 621 565 976 · sea.algemeng@bettembourg.lu

#### Sandy BERTHOLET & Jennifer SANDINI

Bureau Centre sportif

T. 621 330 795 · sea.centresportif@bettembourg.lu

#### Sonia DE ABREU & Diana LISARELLI

Bureau Reebou-Pavillon

T. 621 886 834 · sea.reeboupavillon@bettembourg.lu

#### Stéphanie MINOCCHI & Nathalie STRASSER

Bureau Sonnepavillon

T. 621 330 717 · sea.sonnepavillon@bettembourg.lu



## Activités de vacances

Les activités de vacances sont organisées pendant trois semaines au mois d'août (sauf jour férié) et se déroulent aussi bien à Bettembourg qu'à travers le pays (randonnée, excursions, visites...). Les activités ont lieu les après-midis du lundi au vendredi, normalement de 14h00 à 18h00 (sauf les jours d'excursions et de visites). Toutes ces activités sont destinées aux enfants des classes des cycles 1 à 4 de l'enseignement fondamental. Elles se déroulent sous la surveillance d'animateurs qui ont suivi une formation organisée par la commune de Bettembourg et agréée par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.



### DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

peuvent être demandées à :

**Madame Sandy BERTHOLET**

T. 621 565 985

[sea.activitesdevacances@bettembourg.lu](mailto:sea.activitesdevacances@bettembourg.lu)

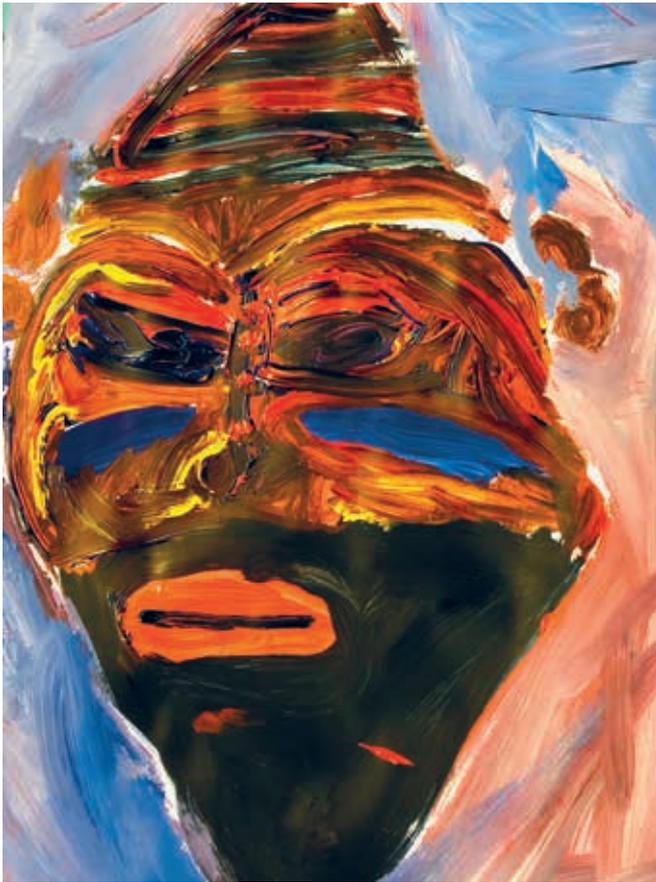
La fiche d'inscription vous parviendra en temps utile.

## Medien Akademie

Le nouveau projet «Medien Akademie» (ancien atelier PC) a lieu pendant les trois premières semaines de vacances d'été du mardi au vendredi, de 9 à 16.30 heures.

Les activités ont lieu aussi bien au Centre Sportif de Bettembourg que dans les environs (plein air) et sont réservées aux élèves des cycles 3.2 à 4.2 de la commune de Bettembourg. Les activités sont organisées sous la surveillance d'animateurs qui ont suivi une formation organisée par la commune de Bettembourg et agréée par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

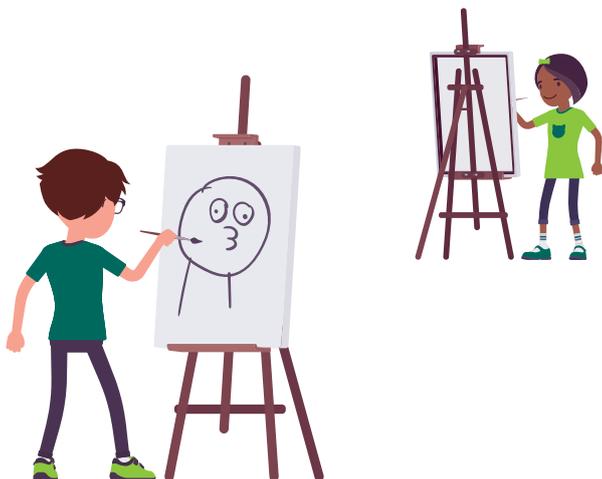
Le projet «Medien Akademie» constitue un concept moderne visant à familiariser les enfants avec les nouveaux médias, la sécurité sur internet et la digitalisation. Les ateliers proposés englobent le tournage d'un film, l'enregistrement d'un podcast, un atelier photo, des bonnes pratiques relatives aux nouveaux médias et autres.



## L'atelier de créativité

L'atelier de créativité sera organisé pour les enfants des cycles 3.2 et 4 chaque mardi après-midi de 14h00 à 15h30 au pavillon, rue des Cheminots à Bettembourg. La peinture et les arts plastiques se trouvent au centre des activités.

Une fiche d'inscription sera distribuée dans les classes au début de l'année scolaire. La participation aux frais sera de 20 € par enfant et par année scolaire.



## LASEP Beetebuerg (Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Primaire)

La LASEP Beetebuerg s'adresse aux enfants des cycles 2, 3 et 4. En principe, une fiche d'inscription et de renseignement vous parviendra au début de l'année scolaire 2021/2022.

La participation financière s'élève à 25 € par enfant et par année scolaire.

**OÙ?** hall sportif 1 ou 2 de Bettembourg

**QUAND?** tous les mardis et jeudis de 14h15 à 16h00

Des informations vous parviendront en temps utile.



## Associations offrant des activités pour les enfants

### SPORT

#### BADMINTON CLUB 82 BEETEBUERG

Infos: [www.bc82.lu](http://www.bc82.lu)

### BASKETBALL

#### BBC NITIA BETTEMBOURG

Infos: [www.bbcnitia.lu](http://www.bbcnitia.lu)

### KARATÉ CLUB BETTEMBOURG

Infos: [www.karatebettembourg.lu](http://www.karatebettembourg.lu)

### LE RÉVEIL BETTEMBOURG SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE

Infos: [www.lereveil.lu](http://www.lereveil.lu)

### SCHACHCLUB CERCLE DES ÉCHECS

Infos: <http://old.flde.lu/cercle-dechecs-bettembourg.aspx>

### SPORT LOISIR BETTEMBOURG/LEUDELANGE



Infos: <http://an-der-schwemm.lu/fr/sport-loisir>

### FOOTBALL

#### SPORTING-CLUB BETTEMBOURG

Infos: [www.sc-bettembourg.com](http://www.sc-bettembourg.com)

### TENNIS FRÈNN BEETEBUERG

Infos: [www.tennis-beetebuerg.lu](http://www.tennis-beetebuerg.lu)

### LOISIRS

#### GUIDEN A SCOUTEN

Infos: [www.emmerbereet.lu](http://www.emmerbereet.lu)

### MUSIQUE

#### 1. HARMONIECHEN BEETEBUERG

Tu es inscrit(e) en école de musique, tu joues d'un instrument ou bien tu as envie d'apprendre à en jouer? Si tu as envie de jouer de ton instrument dans un orchestre, de participer à nos activités ou simplement de jeter un coup d'œil à ce que nous faisons, alors contacte-nous!

Responsable Harmoniechen:

Manon Hennico: [manon.hennico@education.lu](mailto:manon.hennico@education.lu)

E-mail HMB: [info@hmb.lu](mailto:info@hmb.lu)

#### 2. LES ENFANTS DE L'ALZETTE

Chorale pour enfants et jeunes à partir du premier cycle (préscolaire). Notre chorale accueille vos enfants tous les jeudis de 14h00 à 14h45 (de 3 à 6 ans), de 14h45 à 15h45 (à partir de 7 ans) au Centre Sportif à Bettembourg (dans la salle Sängersfreed). Pour tout renseignement supplémentaire, nous nous tenons à votre entière disposition.

M<sup>me</sup> Christiane HENNICO-KABER (présidente):

T. 691 459 626, [christiane.hennico@gmail.com](mailto:christiane.hennico@gmail.com)

M<sup>me</sup> Sarah PALM (dirigeante)

#### 3. FANFARE SAINTE-CÉCILE

#### HUNCHERANGE-NOERTZANGE-FENNANGE

Infos: [www.fanfare.lu](http://www.fanfare.lu)

Contact: [fanfare@fanfare.lu](mailto:fanfare@fanfare.lu)

#### 4. ÉCOLE RÉGIONALE DE MUSIQUE

L'école régionale de musique se trouve depuis 2008 au centre culturel «opderschmelz» à Dudelange, mais des annexes fonctionnent également à Bettembourg, Roeser, Weiler-la-Tour et Kayl. Les 1 300 élèves et adultes sont formés par 55 enseignants dans une cinquantaine de branches instrumentales différentes, à savoir:

- éveil musical: à partir de la 1<sup>re</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle de l'école fondamentale (1<sup>re</sup> année préscolaire, 4 ans),
- formation musicale / solfège: à partir de la 2<sup>e</sup> année du 2<sup>e</sup> cycle de l'école fondamentale (2<sup>e</sup> année scolaire, 7 ans),
- harmonie, analyse, déchiffrage, informatique musicale,
- chant: pour élèves adultes,
- piano, orgue, accordéon, clavecin,
- guitare classique, mandoline, violon, violoncelle, violon alto, contrebasse,
- clarinette, clarinette basse, flûte à bec, flûte traversière, hautbois, basson, saxophone,
- cor d'harmonie, euphonium, trombone, trompette, tuba,
- batterie, percussion, guitare électrique, guitare basse, piano jazz, saxophone jazz,
- chant pop/jazz,
- ensembles et orchestres instrumentaux, combos, musique de chambre,
- chorales pour enfants, jeunes et adultes,
- Museksgaart, cours pour petits enfants & accompagnants adultes (6 mois à 4 ans),
- danse classique, danse contemporaine, danse jazz

Les inscriptions se font annuellement à partir de la journée «Portes ouvertes» qui a lieu vers la mi-juin. Les cours fonctionnent parallèlement aux plages scolaires (même vacances et congés) et peuvent avoir lieu tous les jours de la semaine. Toutes les informations sur l'organisation, le fonctionnement, les droits d'inscription... peuvent être consultées dans notre brochure, sur le site [www.emdudelage.lu](http://www.emdudelage.lu)

Les cours d'éveil musical et de formation musicale sont proposés à Bettembourg jusqu'à l'obtention du certificat de la 1<sup>re</sup> mention (4<sup>e</sup> année de formation musicale).

Les cours sont tenus en langue luxembourgeoise.

#### Adresse

Centre Culturel Régional «opderschmelz»  
1a, rue du Centenaire  
T. 51 61 21-851 · F. 51 61 21 - 850  
[ecoledemusique@dudelage.lu](mailto:ecoledemusique@dudelage.lu)



#### ÉVEIL MUSICAL FIR KANNER

**Léif Kanner, léif Elteren,**  
D'Fanfare Hunchereng, Näerzeng, Fenneng organiséiert fir d'Schouljoer 2021/2022 e Cours am Éveil musical fir Kanner ab 5 Joer an der Huncherénger Schoul. De Cours gëtt vun der regionaler Musekschoul Diddeleng unerkannt.

De Cours ass samschdes vu 17.00 bis 18.00 Auer an der Schoul zu Hunchereng.

**Fir weider Informatiounen an Umellungen, méllt lech beim:**

**Carine GINDT-UHRES**

T. 26 51 08 55 · [fanfare@fanfare.lu](mailto:fanfare@fanfare.lu)

#### ÉVEIL MUSICAL POUR ENFANTS

**Chers enfants, chers parents,**  
Pour l'année scolaire 2021/2022, la Fanfare HNF organisera un cours d'éveil musical pour enfants à partir de 5 ans à l'école de Huncherange. Le cours est reconnu par l'école régionale de musique de Dudelange.

Le cours aura lieu le samedi de 17h00 à 18h00 dans l'école à Huncherange.

**Pour les inscriptions ou des informations, veuillez contacter:**

**Carine GINDT-UHRES**

T. 26 51 08 55 · [fanfare@fanfare.lu](mailto:fanfare@fanfare.lu)



**École des Parents J. Korczak**

Contact: [eltereschoul-sud@kannerschlass.lu](mailto:eltereschoul-sud@kannerschlass.lu)



## L'École des Parents en période de confinement

---

Pendant la période de confinement, durant laquelle ses activités traditionnelles (comme les conférences, soirées à thème, cafés des parents, etc.) ont été suspendues, l'École des Parents a décidé de ne pas se mettre au repos mais de continuer à informer et soutenir les parents avec entre autres:

### Les lettres aux parents «Eltereschoul Doheem»

---

Des lettres de soutien, de motivation et d'information de l'École des Parents. Nous avons dans un premier temps adressé ces lettres aux enseignants avec prière de les distribuer aux parents de leur classe en les ajoutant p. ex. aux devoirs qu'ils envoient régulièrement aux parents. Ensuite, nous avons décidé de les envoyer aussi à la presse (p. ex. presse classique, pages Facebook, sites Covid du MENJE, presse online...).

Les 10 lettres sont disponibles en version LU/FR/EN sous:  
[www.kannerschlass.lu/fr/nos-services/eltereschoul/a-lire/presse](http://www.kannerschlass.lu/fr/nos-services/eltereschoul/a-lire/presse)

### Les reportages «Eltereschoul Doheem» à la radio

---

Des interviews hebdomadaires (Radio 100,7 ou RTL) en corrélation avec les divers thèmes de nos lettres aux parents.

### Les nouveaux cours en ligne

---

L'École des Parents a adapté plusieurs de ses cours pour les présenter aussi en ligne («Comprendre le burn-out parental» et le cours pour futurs parents: «On ne naît pas parents, on le devient»). D'autres formations suivront de manière à compléter notre offre classique.

Néanmoins, toute l'équipe de l'École des Parents a hâte de reprendre ses activités traditionnelles et de rencontrer les parents à nouveau **«en live»**.

# Adresses & numéros de téléphone



## BÂTIMENTS SCOLAIRES

<b>Schoul am Duerf</b> . . . . .	51 80 80-3500
(École place de l'Église) 15, rue de l'École - L-3233 Bettembourg	
<b>Spillschoul am Park</b> . . . . .	51 80 80-3300
(Classes du cycle 1) 15, rue Vieille - L-3284 Bettembourg	
<b>Reebou-Schoul</b> . . . . .	51 80 80-4100
(École rue Marie-Thérèse) 43, rue Marie-Thérèse - L-3257 Bettembourg	
<b>Reebou-Pavillon</b> . . . . .	51 80 80-4700
(Classes de l'enseignement précoce) 29A, rue Fernand Mertens – L-3258 Bettembourg	
<b>Sonneschoul</b> . . . . .	51 80 80-3800
(École de Noertzange) 45, rue de l'École - L-3385 Noertzange	
<b>Sonnepavillon de Noertzange</b> . . . . .	51 80 80-3840
(Classes du cycle 1)	

## DIRECTION DE RÉGION

<b>Jean-Paul WELTER</b> . . . . .	24 75 52 70
Directeur de région 08 jean-paul.welter@men.lu	

## SERVICE SCOLAIRE

<b>Romain BARTRINGER</b> . . . . .	51 80 80-2223
Instituteur détaché, responsable du service scolaire	
<b>Patricia GARCIA</b> . . . . .	51 80 80-2282
<b>David GUDENDORFF</b> . . . . .	51 80 80-2283
service.scolaire@bettembourg.lu	

## SERVICE D'ÉDUCATION ET D'ACCUEIL (SEA) (Centre Al Gemeng, 2<sup>e</sup> étage)

<b>Direction (ouvert le matin)</b> . . . . .	51 80 80-7307/7309
<b>Secrétariat</b> . . . . .	621 886 840
<b>SEA Al Gemeng</b> . . . . .	621 565 976
<b>SEA Centre sportif</b> . . . . .	621 330 795
<b>SEA Reebou-Pavillon</b> . . . . .	621 886 834
<b>SEA Sonnepavillon</b> . . . . .	621 330 717

# AGE



HORAIRE  
UHRZEIT

LUNDI  
MONTAG

MARDI  
DIENSTAG

HORAIRE UHRZEIT	LUNDI MONTAG	MARDI DIENSTAG

